

Sujet : [INTERNET] enquête publique st Dezery
De : Michel Poindron <michelpoindron@gmail.com>
Date : 05/01/2024 20:55
Pour : pref-environnement@gard.gouv.fr

Bonjour

Au sujet de l'entreprise de tri broyage et concassage de pierres installée à la sortie de St Dézéry sur la route de Collorgues ;

Etant éloigné de cette entreprise je n'ai pas de nuisance sonore mais je constate la circulation des très gros transports pour lesquels les routes de la commune se sont pas adaptées : croisement difficile voire impossible et dégradation accélérée des chaussées inadaptées au tonnage et au trafic engendré par la circulation des camions ; route de St Chaptès et route de Collorgues principalement. Le passage par la place du griffe entre ces deux routes est très dangereux.

Poindron Michel

3 impasse du Bouisson

30190St Dézéry

Envoyé à partir de Courrier pour Windows